



Une voiture qui se gare dans cours intérieure

Par **Linda_99**, le **23/09/2009** à **19:48**

Bonjour,rrnDans la cours intérieure ou il y a du gazon (Si, si), définissant une copropriété fermée sans garage ni place de parking, une voiture a pénétré la copropriété dont l'accès est "contrôlé" par un digicode, et une voiture s'est garée dans la cours intérieure depuis quelques jours en totale impunité.rnJ'ai besoin de votre aide légale, comment évacuer la voiture de cette cours intérieure ?rnMerci pour toute aide, le syndic refuse de prendre en charge ce type d'incident.rnDonc nous devons nous débrouiller par nous-même !rnMerci de votre aide, je suis nouvellement propriétaire et je suis novice.